

- JOURNÉES TECHNIQUES – « Solutions fondées sur la nature, nature des services : des concepts aux applications »

20 & 21 octobre 2020 à St-Priest en Jarez (42)



ACTES SYNTHÉTIQUES



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de

Le projet « Journières du Massif Central » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le Fonds européen de développement régional.

SOMMAIRE

p.2

Sommaire Contexte et objectifs

p.3

Préambule Plénière

Rappel du concept de Service écosystémique

Les solutions fondées sur la nature & lien avec les actions menées par les gestionnaires d'espaces naturels

Les PSE : états des lieux et perspectives pour les gestionnaires d'espaces naturels

Mise en œuvre opérationnelle des PSE et mesure 24 du Plan Biodiversité : montage de projets PSE au regard des enjeux zones humides

p.4

Table Ronde Retours d'expériences

Quantification des services rendus par les tourbières en termes de soutien à l'étiage

Évaluation économique « carbone et tourbières »

Comment limiter le risque inondation en faisant appel à des solutions fondées sur la nature

Expérimentation de la mise en place de PSE par les Parcs naturels régionaux

p.6

Atelier World Café

p.8

Annexe

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les **Solutions fondées sur la Nature**, telles que définies par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), sont les actions qui s'appuient sur les écosystèmes et qui permettent de répondre aux défis sociétaux (parmi ces défis, on trouve par exemple la lutte contre les changements climatiques ou la gestion des risques naturels). Ce sont des actions positives et « sans regret » car elles apportent des avantages combinés sur les plans environnementaux, économiques et sociaux.

Mais quelle articulation existe-t-il entre les notions de Solutions fondées sur la nature (SFN), **Services écosystémiques** (SE) et **Paiement pour services environnementaux** (PSE) dont nous entendons de plus en plus parler ? Est-ce que mon projet de territoire s'inscrit dans les SFN ? D'ailleurs, comment puis-je le savoir, quels outils sont à ma disposition ? De quoi ai-je besoin pour communiquer, sensibiliser sur les SFN ? Autant de questions auxquelles ces deux journées ont souhaité répondre au cours d'interventions en plénière, de retours d'expériences, de table ronde et ateliers.

Les objectifs de cet événement sont :

- Appropriation des notions de Solutions fondées sur la nature, Services écosystémiques et Paiements pour services environnementaux,
- Promotion du concept de Solutions fondées sur la nature,
- Réflexions sur les moyens à disposition pour mettre en place des Solutions fondées sur la nature.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de :

- la mission d'animation du **réseau d'acteurs "zones humides"** portée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels dans le cadre du **plan Loire IV**, soutenue par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le conseil régional Centre-Val de Loire en tant qu'autorité de gestion des fonds FEDER Loire ;

- la mission d'animation du « **Pôle Relais Tourbières** » portée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels dans le cadre du projet « **Tourbières du Massif-Central** », soutenue par l'Office français pour la biodiversité et le conseil régional Bourgogne-Franche Comté en tant qu'autorité de gestion des fonds FEDER Massif-Central.

- le plan régional quinquennal **des six Conservatoires d'espaces naturels de la région Auvergne Rhône-Alpes** soutenu par la Région et la DREAL.

- PRÉAMBULE -

Ces actes sont synthétiques car l'intégralité des interventions du 20 octobre a été enregistrée. Ces enregistrements audio ont été montés sur les supports de présentation des intervenants afin que vous puissiez bénéficier d'un rendu complet. Ce document indique les points et sujets abordés dans chacune des interventions.

Cet événement s'est déroulé pendant la pandémie de la Covid-19. Toutes les dispositions nécessaires ont été mises en œuvre (distanciation sociale, port du masque, gel hydro-alcoolique, stylo personnel). Les restrictions et consignes sanitaires, alors en vigueur ont été appliquées (jauge de 70 personnes dans l'auditorium, 6 personnes par table au restaurant, relevé des numéros de téléphone de chaque participant...).

Le nombre de personnes inscrites et donc attendues à cet événement était de 60. En raison du contexte sanitaire (augmentation du nombre de cas et mise en place de couvre-feux dans certaines villes) de nombreux désistements ont eu lieu la semaine précédente et jusqu'à la veille. Ainsi, la première journée a rassemblé 42 participants et la seconde 15, soit 43 personnes sur les deux jours.

MARDI 20 OCTOBRE

Plénière

I - Solutions fondées sur la nature et nature des services

Les quatre premières interventions de la matinée avaient vocation à poser les définition et cadre des trois concepts sujets des journées techniques : services écosystémiques, solutions fondées sur la nature et paiement pour services environnementaux. Ainsi, tous les participants disposaient des mêmes bases sémantiques et conceptuelles pour la suite des interventions.

- *Rappel du concept de Service écosystémique par Grégory BERNARD (FCEN – Pôle-Relais Tourbières)*

Cette intervention vous fera découvrir l'historique de ce concept et en quoi il fut controversé et sujet à de nombreux débats. Cependant, ces débats ont permis d'introduire une nouvelle approche des relations entre Homme et nature : moins « culpabilisante » et offrant une nouvelle argumentation pour la protection des écosystèmes et un moyen, pour les acteurs de cette protection, de mieux valoriser et légitimer leur action.

Par la suite, la question de l'identification et de l'évaluation des services écosystémiques est soulevée. Une réponse est apportée au regard de l'état d'avancement de la France sur le sujet.

- *Les solutions fondées sur la nature & lien avec les actions menées par les gestionnaires d'espaces naturels par Justine DELANGUE (UICN France)*

« Solution fondée sur la Nature » est une idée relativement récente (2005) devenu concept en 2016 avec l'adoption de sa définition au Congrès mondial de l'UICN en 2016 : « *Les Solutions fondées sur la Nature sont définies comme les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou*

modifiés pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. »

Les SfN peuvent contribuer à la réduction des risques naturels (défi sociétal) et notamment des risques liés à l'eau. La préservation et restauration de zones humides ou encore l'aménagement de zones d'expansion de crues.

Un **standard mondial** des SfN a été publié par l'UICN en juillet 2020. Celui-ci a été décliné en France avec la production de 7 questions clés permettant d'aider et accompagner les décideurs et porteurs de projets à n'importe quelle étape de leur projet.

- *Les paiements pour services environnementaux : états des lieux et perspectives pour les gestionnaires d'espaces naturels par Sandra SAÏD (VetAgro Sup – UMR Territoires)*

L'intervention se veut être une introduction aux paiements pour services environnementaux (PSE). Elle passe en revue les différentes catégories de services environnementaux et précise entre autres la différence entre services écosystémiques et services environnementaux, deux concepts souvent sujet à confusion ou utilisé comme synonyme (alors que ce n'est pas le cas).

La présentation s'attarde ensuite sur la caractérisation des PSE : caractéristiques, services pouvant faire l'objet d'un PSE, mécanisme du paiement reposant sur l'équilibre entre consentement à produire (par les fournisseurs du service) et consentement à recevoir (utilisateurs du service), types de PSE, parties prenantes possibles.

Par la suite les différents effets des PSE sur l'environnement sont définis et décrits :

- 1/ Effet additionnel ;
- 2/ Effet de fuite ;
- 3/ Effet durabilité.

Pour évaluer ces effets, il est important d'établir un scénario de référence.

Enfin sont interrogés la pertinence des PSE, le choix des modalités du paiement et l'évaluation économique de ces PSE.

- *Mise en œuvre opérationnelle des PSE et mesure 24 du Plan Biodiversité : montage de projets PSE au regard des enjeux zones humides par Philippe NOUVEL (MTES/CGDD)*

Dans le cadre de cette présentation, les PSE sont abordés au regard du dispositif notifié à la Commission européenne. Sont abordés :

- la mise en place et le déploiement des PSE expérimentaux ;
- les principes du dispositif de PSE notifié ;
- la construction d'un projet territorial de PSE (enjeux zones humides) ;
- les démarches pour l'accompagnement des territoires.

Table ronde

Table ronde animé par Hervé Cubizolle, Professeur des Universités à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne et Directeur du Centre de recherche EVS - ISTHME - UMR 5600 CNRS

Retours d'expériences

II- Quantification et évaluation économique des services écosystémiques

- *Quantification des services rendus par les tourbières en termes de soutien à l'étiage par Frédéric PARAN (Écoles des mines de Saint-Étienne)*

Présentation du projet « Zones humides, soutien d'étiage, tête de bassin » (2016-2021) dont les finalités scientifiques sont notamment l'étude des interactions entre zones humides, eau de surface et eau souterraine ainsi que la quantification et estimation des services rendus par les tourbières en termes de soutien des cours d'eau à l'étiage.

- *Évaluation économique « carbone et tourbières » par Daniel GILBERT (Université Bourgogne Franche-Comté – CNRS)*

Présentation de la contribution potentielle des tourbières françaises à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le bilan de la restauration de tourbières en termes de CO₂ capté est étudié au regard du bilan économique de la restauration d'une tourbière en fonction de son niveau de dégradation.

- *Comment limiter le risque inondation en faisant appel à des solutions fondées sur la nature par Alexis PASQUET (ERN-France)*

Après quelques rappels et définitions concernant les SfN et les Zones d'expansion de crues (ZEC), la présentation s'appuie sur plusieurs exemples de projets où le risque inondation a été limité en faisant appel à la mise en place de Solutions fondées sur la Nature. Les projets pris en exemples sont les suivants :

- 1/ Les aménagements de Brives-Charensac ;
- 2/ Les travaux du SIAVB sur la Bièvre ;
- 3/ Approches plus larges : l'EP Loire et l'EPTB Seine-Grands-Lacs.

III- Expérimentation et mise en place de paiements pour services environnementaux

- *Expérimentation de la mise en place de PSE par les Parcs naturels régionaux par Laura LEOTOING (IPAMAC)*

Présentation décrivant la démarche suivie par les Parcs naturels du Massif-central dans la mise en place de PSE. Lors de la première phase en 2018 (avec l'appui du bureau d'étude BRL ingénierie), les Parcs ont bénéficié d'un accompagnement pour mieux connaître les PSE ainsi que la méthodologie de mise en œuvre. À cela s'est ajouté une étude de faisabilité de la mise en œuvre de PSE sur 4 Parcs.

Une seconde phase d'expérimentation a débuté en 2019 impliquant 5 Parcs et concernant 7 projets. Un focus sur le cas du barrage du Couzon (PNR du Pilat) est proposé.

IV- Santé humaine et préservation des milieux naturels : des enjeux communs

- *Comment les déterminants de la santé permettent-ils une réflexion globale « environnement » et « santé humaine » ? par Frank PIZON (Université Clermont Auvergne, Département de Santé publique, UMR 6602-CNRS)*

En raison de l'épidémie de la Covid-19 qui a impacté l'organisation des cours dans les Universités, cette intervention n'a pu avoir lieu.

Atelier World café

Au regard du nombre de participants (15), les trois groupes ont été fusionnés pour l'atelier World café. Les questions à l'ordre du jour ont donc été abordées l'une après l'autre par le groupe de 15 participants que nous formions. Pour rappel, les questions étaient les suivantes :

- 1/ Comment communiquer, porter le message sur les SfN ?
- 2/ Comment intégrer les PSE dans mon projet de territoire ?
- 3/ Quels moyens et quelles connaissances nécessaires ?

Ci-dessous, retrouvez la synthèse des échanges.

1/ Comment communiquer, porter le message sur les SfN ?

- L'approche économique permettrait d'approcher et d'accrocher les élus et donc d'échanger et communiquer sur les SfN plus facilement avec eux. La préservation d'une zone humide est plus durable en termes environnemental et économique que la construction des retenues collinaires.
- Aujourd'hui le système de pensée reste encore trop souvent le suivant : un problème -> une solution. Il est indispensable, notamment pour communiquer sur les SfN de revenir à des visions multifactorielles, plus large et plus souple. Mais ce n'est pas simple car nous sommes dans un système / une société qui ne communique essentiellement par « message uni factoriel ». En tant qu'acteur souhaitant faire connaître et développer les SfN, il est nécessaire d'accompagner les gens à voir plus large, à entrevoir les milieux de manière plus globale afin qu'ils aient un minimum conscience des services écosystémiques rendus par ces milieux.
- Le public le plus difficile à toucher est celui qui n'est pas du tout sensibilisé aux questions de l'environnement. À l'ère du « tout numérique » communiquer par le biais de la réalisation d'une courte vidéo semble pertinent pour toucher ce type public.
- Par ailleurs, il est observé l'utilisation d'images dites « choc » pour faire réagir les gens (ex. campagne de communication sur la prévention routière ou encore du tabagisme). Par conséquent, ne faudrait-il pas aussi passer par l'utilisation d'images choc pour communiquer sur les risques que l'Homme encourent avec la disparition et la destruction des espaces naturels ? Cependant, en ne montrant qu'un scénario catastrophe le risque est que les gens pensent/ se disent qu'il s'agit d'une vidéo d'« écolo pessimistes » / « écolo fatalistes ».
- De fait, l'idée de présenter des scénarii différents semble intéressante (1/si nous ne faisons rien, 2/si nous mettons en place que des solutions grises, 3/si nous mettons en place des SfN). Afin que toute personne regardant la vidéo se sente concernée, il serait aussi intéressant de faire transparaître les possibles si chacun contribue à son niveau à la préservation de l'environnement et encourage des actions durables (illustrer avec des exemples vertueux). Afin que la vidéo « parle » aussi aux élus il faudrait montrer l'importance de l'aménagement des territoires dans ce cercle vertueux.
- Pour finir a été soulevée la question de comment mesurer l'impact de cette communication ?

2/ Comment intégrer les PSE dans mon projet de territoire ?

Une fois la question posée, les échanges sont partis sur les types d'acteurs intéressés ou qui pourraient l'être.

- Certains acteurs privés ont tout intérêt à agir (ex. : entreprises d'eau minérale naturelle telles que Volvic ou Évian) d'autant plus qu'ils ont les moyens financiers et peuvent s'engager plus fortement et plus vite que les politiques publiques. Du coup, ils se positionnent en tant que bénéficiaires/demandeurs de services écosystémiques.

Cette démarche a aussi une plus-value marketing pour les grosses entreprises qui peuvent communiquer dessus. Les privés risquent cependant de ne contrôler le résultat des PSE qu'au regard de leurs propres intérêts (ceux de l'entreprise) mais pas des intérêts publics (bien commun).

- Le bon état des masses d'eau (ME) : une fois atteint n'étant pas robuste, ce bon état peut être consolidé/renforcé en travaillant via la mise en place de PSE, sur les pressions que les ME subissent. Les forestiers sont très demandeurs de PSE à ce titre.
- Exemple prospectif : les compagnies d'assurances auraient aussi intérêt à payer pour des services d'entretien des milieux : prévention du risque incendie ou encore du risque inondation.
- La compétence GEMAPI présente un volet prévention des inondations. Les collectivités Gémapiennes auraient donc intérêt à maintenir/restaurer des ZEC, des milieux ouverts, des espaces de divagation des cours d'eau. Une proposition de gestion durable de ces milieux pourrait être la mise en place de pâturage extensif avec races rustiques et, pour aller plus loin dans le cercle vertueux, proposer une contractualisation par PSE pour rémunérer les éleveurs.
- Les syndicats d'eau potable peuvent aussi être des acteurs sensibles et intéressés par les PSE dans le cadre de la gestion des Aires d'alimentation de captage.
- Autres interrogations/réflexions : comment les PSE vont être intégrés à la nouvelle PAC qui se veut plus verte ? Les PSE ne peuvent pas être mis en place sur un territoire où des MAEC sont déjà en cours. Par conséquent l'opportunités de s'emparer ou non des PSE va aussi être une question de calendrier pour certains agriculteurs.

3/ Quels moyens et quelles connaissances nécessaires ?

- Manque de chiffrage, de comparaison.
- Besoin de références économiques et scientifiques.
- Efforts de recherche, d'indicateurs. Avoir des outils simples.
- Quel gain quantifié des services écosystémiques ? Impacts en fonction des services écosystémiques. Difficultés d'évaluation des SfN mises en place. Comment faire ?
- Exemple pour le label bas carbone, il faut construire des méthodologies spécifiques à chaque type d'action.

Méthodologie bas carbone sur la préservation vieilles forêts en cours au CEN Auvergne.

- ANNEXE -



Mot d'ouverture des journées par Pierre Mossant - ©



Intervention de Justine Delangue de l'UICN France - ©



Intervention de Philippe Nouvel du MTE - © FCEN



Table ronde animé par Hervé Cubizolle - © FCEN